

10. Aides financières

Un aperçu des aides financières disponibles pour les personnes âgées, avec les liens vers les nombreux organismes à contacter pour connaître les conditions d'éligibilité pour ces aides financières et en faire les demandes.

Service / Interlocuteur	Description	Adresses et Contacts
<p>PORTAIL NATIONAL POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES et l'accompagnement de leurs proches</p>	<p>Présentation des différentes aides financières pour les personnes âgées vivant à domicile ou en établissement et des démarches à réaliser pour les obtenir.</p> <p>A noter : Toutes les aides financières sont soumises à des conditions de ressources et de critères divers.</p>	<p>Portail National pour l'Autonomie des Personnes Agées</p> <p>Aides Financières - Vivre à Domicile</p> <p>Aides Financières - Vivre en Etablissement</p>
<p>AIDES FINANCIERES des Caisses de Retraite et des Caisses Complémentaires</p>	<p>Aides pour faire face aux difficultés dans la vie quotidienne, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'aide à domicile : courses, aide au ménage, etc. - Portage de repas, etc. - Besoin d'une téléassistance, d'aménager le logement, etc. - Besoin d'aide après une hospitalisation. <p>A noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sous conditions de ressources. - Aide à la constitution du dossier par le CCAS de la Mairie de Cernay. <p>Informations utiles : Aides des Caisses de Retraite L'aide-ménagère à domicile Portage Repas (Service-Public)</p>	<p>Contacts :</p> <p>Assurance retraite (CNAV, CARSAT, CGSS, CSS)</p> <p>MSA (Mutualité Sociale Agricole)</p> <p>AGIRC-ARRCO IRCANTEC MALAKOFF-HUMANIS</p> <p>CCAS - Mairie de Cernay 26, rue James Barbier BP 20200 68704 Cernay Cedex Contact CCAS : ccas@ville-cernay.fr 03 89 75 82 73</p>

Service / Interlocuteur	Description	Adresses et Contacts
AIDES AU LOGEMENT APL Aide Personnalisée au Logement ALS Allocation de logement à caractère social	Réduire la dépense de logement. Conditions : - Être locataire d'un logement ayant fait l'objet d'une convention entre l'Etat et le propriétaire. - L'ALS est versée dans les cas où l'APL n'est pas applicable. Demande : à faire auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) selon la situation. Informations utiles : Aides au Logement	CAF HAUT RHIN 26, Av. Robert Schuman 68084 Mulhouse Cedex 0 810 25 68 10 MSA Alsace 132, Av. Robert-Schuman 68100 Mulhouse 03 89 20 78 68
ANAH Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat	- Adaptation du logement : éclairage, douche, monte-escalier etc . - Aides spécifiques pour travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation, etc. Informations utiles : Mon Projet Anah Anah Habiter Facile	ANAH 68 Cité administrative 68026 Colmar Cedex Contact ANAH 68 : 03 89 24 84 11
RETOUR AU DOMICILE APRES HOSPITALISATION	- Demande d'aides financières - Organiser l'aide et les soins à la sortie d'hospitalisation - Démarches d'admission dans un établissement d'hébergement si besoin Informations utiles : Aide après une hospitalisation L'aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH)	Contact : Le cadre infirmier ou l'assistante sociale de l'hôpital se chargera du dossier.

Service / Interlocuteur	Description	Adresses et Contacts
<p>APA</p> <p>Allocation Personnalisée d'Autonomie</p>	<p>Destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie (GIR 1,2,3,4) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dépenses pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne : se lever, se laver, s'habiller, le portage des repas, etc. - les dépenses pour les personnes dont l'état nécessite une surveillance régulière. - une partie du tarif dépendance facturé aux résidents des EHPAD et des USLD. <p>Demande : à faire auprès de la CeA. Formulaire de demande APA Certificat médical APA</p> <p>Informations utiles : Tableau GIR L'APA à domicile L'APA en établissement Portail CeA 68 – Bénéficiaire de l'APA à Domicile</p>	<p>Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) Service des Prestations d'Aides Sociales Hôtel du Département 100, avenue d'Alsace BP 20351 68006 - Colmar Cedex</p>
<p>ASH</p> <p>Aide Sociale à l'Hébergement</p>	<p>Prend en charge une partie des frais liés à l'hébergement d'une personne âgée en résidence autonomie, EHPAD ou USLD, ou en accueil familial.</p> <p>Demande : à faire auprès du CCAS de la Mairie de Cernay ou de l'établissement.</p> <p>Informations utiles : Faire une demande d'ASH L'ASH en EHPAD L'ASH en Accueil Familial</p>	<p>CCAS - Mairie de Cernay 26, rue James Barbier BP 20200 68704 Cernay Cedex Contact CCAS : ccas@ville-cernay.fr 03 89 75 82 73</p>
<p>ASPA</p> <p>Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (regroupe plusieurs aides)</p>	<p>Prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources.</p> <p>Demande : à faire auprès de l'organisme qui verse la retraite : CARSAT (CNAV) : formulaire Cerfa MSA : formulaire Cerfa</p> <p>Informations utiles : ASPA Service-Public</p>	<p>CARSAT Alsace Moselle 122, Av. Robert Schuman 68100 Mulhouse Tél. 3960</p> <p>MSA Alsace 132, Av. Robert Schuman 68100 Mulhouse 03 89 20 78 68</p>

Service / Interlocuteur	Description	Adresses et Contacts
ASI Allocation Supplémentaire d'Invalidité	<p>Prestation mensuelle accordée aux personnes invalides ayant de faibles ressources et non éligibles à l'ASPA.</p> <p>A noter : versée par la Caisse d'Assurance Maladie (CPAM) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA) selon la situation.</p> <p>Demande : à faire auprès de l'organisme qui verse la pension d'invalidité : CPAM : formulaire Cerfa MSA : formulaire Cerfa</p> <p>Informations utiles : ASI (Service-Public)</p>	<p>CPAM 26, Av. Robert Schuman 68100 Mulhouse 01 84 90 36 46</p> <p>MSA Alsace 132, Av. Robert Schuman 68100 Mulhouse 03 89 20 78 68</p>